

106/299

No



3

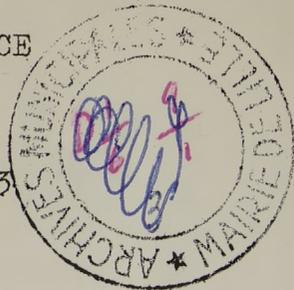
MAIRIE DE LILLE

*Commission d'Administration et de surveillance
de l'École des Beaux-Arts*

Objet du Dossier . . .

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE
D' L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Procès-verbal de la réunion du 4 Novembre 1953



Etaient présents :

Maître MARTINACHE, Adjointe au Maire, déléguée aux Beaux-Arts,
M.M. BORREWATER, DOBBELAERE, FAVIER, MAUROIS, THIBAULT.
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole,
M. BOSIER, Secrétaire.



Etaient excusés :

M. le Recteur SOURIAU,
M.M. DEQUENE, MOLLET, TRENTESAUX.

La séance est ouverte à 14 h.30 sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjointe au Maire, déléguée aux Beaux-Arts.

Le procès-verbal de la réunion du 10 Juin 1953 étant approuvé sans observation, la Commission prend connaissance des décisions prises par la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts et par l'Administration.

PRIX WICAR. - La Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a formulé des réserves au sujet de certaines questions figurant au procès-verbal, ayant fait, d'autre part, l'objet de rapports spéciaux.

Maître MARTINACHE informe la Commission qu'il s'agit de rapports concernant la Fondation WICAR.

Le Directeur de l'Ecole, devant être convoqué à ce sujet par la Commission de l'Instruction publique, demande que ces rapports lui soient communiqués. Il signale qu'un concours organisé par la Société des Sciences a eu lieu dans les locaux de l'Ecole et qu'un jury a désigné Mlle VANSTEENKISTE.

Grâce à l'aimable concours des différents services municipaux et à l'intervention personnelle de Monsieur le Maire de Lille, la lauréate a pu obtenir dans des délais très courts la subvention de la Ville, portée à 30.000 francs. Elle a séjourné trois mois en Italie et vient de rentrer, enchantée de son voyage.

ACHATS DE LIVRES. - Il est donné lecture d'une lettre de M. le Professeur MINNE, Président de la Commission d'achats de livres, qui, ne contestant pas l'opportunité des acquisitions sollicitées par l'Ecole, recommande l'économie. Il espère que la Commission comprendra le motif qui l'anime.

MATERIEL. - La Commission prend connaissance d'une lettre de l'Architecte en Chef des Bâtiments communaux, qui a très aimablement accepté de fournir et de laisser à l'Ecole cinq grands panneaux pour la présentation du Grand Prix de la Ville de Lille.

Tout disposé à aider l'Ecole, il signale toutefois, qu'à l'avenir, et spécialement pour les manifestations du bi-centenaire de l'Ecole, les ateliers municipaux ne pourront entreprendre de travaux que dans la mesure où les matériaux seraient fournis par l'Ecole.

La Commission propose de remercier les services d'architecture de leur bienveillance et Maître MARTINACHE appuiera la demande de

crédits faite par l'Ecole, pour la fourniture des matériaux nécessaires en 1954, à la préparation de l'Exposition.

BI-CENTENAIRE DE L'ECOLE. - M. THIBAUT, Président de l'Association des Anciens Elèves, signale qu'il a demandé le haut patronage de M. le Maire de Lille pour les manifestations à prévoir au Palais des Beaux-Arts. Il demande à Maître MARTINACHE de bien vouloir envisager avec M.M. les Adjointes aux Travaux et aux Finances les possibilités d'aménagements des galeries du Musée.

M. MAUROIS rappelle qu'une décision du Conseil Municipal a prévu, sans l'exécuter jusqu'à présent, l'aménagement du Grand Atrium pour la présentation des expositions temporaires. Il importerait que ces aménagements puissent être faits au cours de l'exercice 1954, afin que la présentation de l'exposition dont le Directeur esquisse le programme puisse se faire dans des conditions favorables.

En raison de l'importance des travaux à exécuter, il est nécessaire de connaître, au plus tôt, les conditions dans lesquelles l'exposition pourra se faire.

L'Ecole des Beaux-Arts de Lille étant devenue l'une des premières de France, il convient pour le prestige de la Ville, de faire connaître son rayonnement par une démonstration d'une haute tenue artistique.

Il faudrait s'abstenir de la faire dans des conditions médiocres.

NOUVELLE ECOLE. - La Commission constate, avec regret, qu'en dépit de ses propositions renouvelées depuis 60 ans, elle ne parvient pas à résoudre le problème de l'avenir de l'Ecole.

Puisqu'il n'a pas été possible de conserver le terrain qui avait été promis à l'entrée du boulevard Carnot, elle souhaite pouvoir obtenir le terrain proposé en échange et situé sur le boulevard périphérique à l'angle de la rue du Vieux Faubourg. Pour cela, elle demande à Maître MARTINACHE de bien vouloir étudier avec M. l'Adjoint LOURDEL, la superficie qui, sur cet emplacement, pourrait être concédée à la future Ecole, sans que la Ville soit amenée à faire des tractations avec le Génie.

RENTREE D'OCTOBRE. - Il y a eu 128 inscriptions nouvelles et 70 dans les annexes. L'effectif est actuellement de 430 élèves, en augmentation d'une cinquantaine d'élèves sur l'an dernier.

Les résultats sont satisfaisants et le Directeur signale les différents succès dans les Concours Nationaux où les élèves ont obtenu les premières places.

REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT. - Le Directeur a reçu des directives au sujet de la création, sur le plan national, d'un certificat d'études artistiques pouvant être attribué aux élèves de 3^e année. Le programme prévoit la création ultérieure d'un diplôme des Beaux-Arts. Cette réforme tend à classer l'enseignement artistique dans l'enseignement supérieur afin d'accorder aux étudiants les avantages de la Sécurité Sociale, etc..

L'Ecole a prévu cette réforme et s'y était préparée. Néanmoins, il y aura des aménagements à faire sur quelques points de détail.

Le Directeur espère toutefois pouvoir préparer, dès maintenant, les élèves aux examens de fin d'année 1953-1954.

COURD DE MODELAGE.- Les Inspecteurs ont signalé à plusieurs reprises, que les modifications apportées dans l'orientation de l'enseignement de la sculpture, permettraient de faire une jonction entre les trois cours de sculpture et de réaliser une économie sensible par la suppression d'un poste de professeur-adjoint du cours de sculpture.

La jonction proposée s'effectuerait de la façon suivante : Les élèves réguliers des cours de modelage seraient pris dans l'atelier principal sans changement d'horaire ni de traitement pour le professeur de cet atelier.

Les élèves des cours du soir, seraient groupés avec ceux de l'atelier de sculpture pratique. L'horaire du professeur de cet atelier passerait de 10 h. à 12 h.

Ce même professeur qui assurerait les travaux de moulage et d'estampage, pourrait éventuellement, se faire seconder par un ouvrier spécialisé payé sur un barème moins onéreux que celui d'un professeur.

L'économie porterait donc sur un poste de 16 h. de cours hebdomadaires, qui, en 1ère classe, est rétribué à l'indice 500.

Une partie de cette économie pourrait être employée à l'aménagement de cours, devenus nécessaires depuis la création du certificat d'études artistiques.

Pour réaliser cette économie, M. l'Inspecteur Général FONTAINE, a demandé l'an dernier la mise à la retraite de M. DECARPENTRIE, professeur de modelage qui, âgé de 61 ans, totalise plus de 38 ans de service.

Mais les lois sur les maxima ont permis à ce professeur de rester en activité jusqu'à l'âge de 68 ans.

Il semble toutefois que l'Administration puisse mettre d'office à la retraite un fonctionnaire dont le poste est suspendu par mesure d'économie.

Se rangeant à l'avis des Inspecteurs, la Commission propose donc de demander au service du personnel d'envisager cette solution pour le 31 Décembre 1953, mais auparavant d'informer M. DECARPENTRIE des dispositions qui vont être prises à son égard afin qu'il puisse, s'il le juge préférable, demander lui même sa mise à la retraite.

Le poste serait alors suspendu et l'horaire de M. DEGELDERE, Professeur de sculpture pratique, passerait de 10 à 12 h. à partir du 1er Janvier 1954.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE.- Le Grand Prix sera attribué en 1954 dans l'atelier de sculpture. On envisage l'éventualité d'avancer la date du concours pour permettre aux candidats de passer aisément d'autres concours à la fin de l'année.

Dans ces conditions, la Commission propose de demander à M. le Maire de Lille, de fixer dès maintenant le montant du prix en se basant sur la somme de 50.000 francs, attribuée les années précédentes.

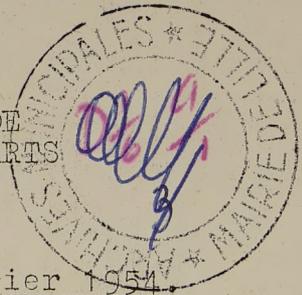
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30

L'Adjoint déléguée aux Beaux Arts
Présidente de la Commission

Me MARTINACHE

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux Arts
DESRUMEAUX

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE
SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS



Procès Verbal de la Réunion du 4 Février 1954.

Etaient présents :

Maître MARTINACHE, Adjoint délégué aux Beaux Arts,
M.M. BORREWATER, DEQUENE, FAVIER, MAUROIS, MOLLET,
THIBAUT,
M. DESRUMBAUX, Directeur de l'Ecole,
M. BOSIER, Secrétaire.



Excusés :

M. le Recteur SOURIAU et M. DOBBELAERE.

Absent :

M. TRENTESAUX.

La séance est ouverte à 15 heures sous la Présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

M. BOSIER donne lecture du procès-verbal de la réunion du 4 Novembre 1953 qui est adopté sans observation.

Il fait part des décisions de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, en ce qui concerne la démission de Monsieur DECARPENTRIE, acceptée pour le 30 Septembre 1954, La Nouvelle Ecole des Beaux-Arts et le Bi-centenaire.

NOUVELLE ECOLE.-

Maître MARTINACHE n'a pu obtenir des services de l'Urbanisme, aucune réponse aux quatre questions posées par la Commission de l'Instruction et des Beaux-Arts. Cela inquiète le Directeur qui rappelle brièvement les dix principales propositions faites depuis 60 ans par la Commission et qui toutes, ont été éludées.

BI-CENTENAIRE DE L'ECOLE.-

M. THIBAUT, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole des Beaux-Arts, chargé il y a un an par Maître MARTINACHE de l'organisation des manifestations du bi-centenaire, n'a pu obtenir jusqu'à présent, une réponse aux demandes faites à Monsieur le Maire de Lille, en vue d'obtenir :

1°) son patronage, 2°) l'autorisation de disposer du Palais des Beaux-Arts, 3°) les aménagements nécessaires, 4°) les subventions, car une exposition rétrospective

/.....

importante ne peut se faire sans aide financière.

Le retard apporté à la préparation de cette exposition, va certainement en compromettre gravement le résultat.

Le Directeur remet à Maître MARTINACHE, le catalogue de l'Exposition faite en 1950 à l'occasion du bi-centenaire de l'Ecole des Beaux Arts de Toulouse. Il demande que la manifestation envisagée à Lille, soit au moins de même qualité.

La Commission renouvelle les vœux faits depuis un an pour obtenir de l'Administration, les contacts nécessaires. Monsieur THIBAUT, renouvelle immédiatement ses demandes. Maître MARTINACHE promet de les appuyer.

CASA VELASQUEZ

Le Directeur remercie Maître MARTINACHE d'avoir pu obtenir des crédits en vue de l'attribution d'une bourse pour la Casa Vélasquez à Madrid.

Il regrette cependant que les 200.000 Frs demandés et représentant le montant d'une demi-bourse, aient été abaissés à 120.000 Fr, représentant moins d'un tiers de bourse.

Le but de la Casa Vélasquez étant de faciliter le séjour à Madrid et en Espagne, l'attribution d'une somme trop faible transforme la bourse de séjour en bourse de voyage, ce qui, aux yeux du Directeur de la Casa Vélasquez, est extrêmement différent.

D'autre part, le fait de réserver la bourse à un artiste lillois ne permettra pas de l'attribuer à celui pour lequel, elle avait été demandée. Cet artiste, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille étant né à Hem.

La Commission étudie donc, le mode d'attribution de cette bourse. Elle propose que l'Administration fasse dans la Presse, un appel des candidatures parmi lesquelles, elle choisirait avant la fin de l'année scolaire, le bénéficiaire de la bourse. Celui-ci pourrait en disposer pour l'année scolaire 1954/1955. Des démarches devront être faites près du Service des Finances, pour éviter tout retard dans le règlement des sommes prévues sur l'exercice 1954.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

L'Adjoint Délégué aux Beaux-Arts
Présidente de la Commission,
M. MARTINACHE.

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux-Arts,
P. DESRUMEAUX.

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE
SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

—oOo—

Procès-verbal de la réunion du 9 Juin 1954

—oOo—

Etaient présents :

Maître MARTINACHE, Adjointe déléguée aux Beaux Arts,
M.M. BORREWATER, DOBBELAERE, MAUROIS, MOLLET, THIBAUT, TRENTESAUX
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole
M. BOSIER, Secrétaire

Etaient excusés :

M. le Recteur SOURIAU,
M.M. DEQUENNE & FAVIER.

La séance est ouverte à 15 h 30, sous la Présidence de Maître MARTINACHE, Adjointe déléguée aux Beaux-Arts.

M. BOSIER donne lecture du procès-verbal de la réunion du 4 février 1954, qui est adopté sans observation.

M. DOBBELAERE regrette toutefois que l'attribution de la 1/2 bourse pour la Casa Vélasquez soit réservée aux artistes lillois.

Cette restriction écarte de bons artistes de la compétition et restreint les possibilités de rayonnement de l'Ecole. Etant donné que l'Ecole Régionale des Beaux Arts reçoit 52 % d'élèves étrangers à la Ville, la Commission comprend très bien le souci de l'Administration Municipale de réserver aux lillois les avantages qu'elle concède, mais le règlement de l'Ecole autorisant l'admission des élèves étrangers, elle regrette qu'une discrimination soit faite pour l'attribution des récompenses. Elle souhaite que cette restriction soit supprimée et suggère que l'Administration Municipale sollicite une subvention du Conseil Général qui allègerait les charges de la Ville dans l'effort qu'elle entreprend et dont elle fait profiter les communes voisines.

La Commission étudie ensuite la candidature de M. Pierre OLIVIER et en attendant des renseignements complémentaires sur le candidat, elle propose qu'une démarche soit faite près de M. LEGENDRE, Directeur de la Casa Vélasquez pour lui demander s'il lui serait possible de recevoir en Octobre, le pensionnaire lillois. Elle charge le Directeur de cette démarche.

La Commission prend connaissance des décisions de la Commission Municipale de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en ce qui concerne :

1^o) La Nouvelle Ecole.

Elle enregistre avec satisfaction l'avis favorable donné le 8 mars 1954 par la Commission de l'Urbanisme et du Plan pour placer la nouvelle Ecole des Beaux-Arts sur le terrain communal situé Boulevard Carnot, entre le bâtiment des P.T.T., la rue des Urbanistes et le monument Louise de Bettignies.

Maître MARTINACHE demandera la ratification de cette décision. Un rapport programme sera rédigé pour informer le service des travaux.



2°) Bi-Centenaire de l'Ecole.

Aucune précision n'ayant été donnée au sujet de la demande d'un crédit de 300.000 francs pour permettre aux élèves de réaliser de grands travaux pour l'exposition du Bi-Centenaire, la Commission propose de renouveler la demande.

L'Association des Anciens Elèves renouvellera elle-même aussi ses démarches pour l'aménagement du Musée et la subvention qu'elle sollicite.

Faute de réponse favorable, il faudra renoncer à cette manifestation.

C.A.F.A.S.

Le Directeur donne les résultats des examens :

10 candidats admis sur 22 présentés, soit 45 % tandis que le pourcentage pour toute la France n'est que de 23 %.

Ce classement fait ressortir que l'Ecole des Beaux-Arts de Lille se place au second rang des écoles de France et au premier rang des écoles municipales, qu'elle est la seule du département à se classer sur le plan national et qu'elle justifie son titre de régionale.

Se félicitant des résultats obtenus, la Commission estime qu'en s'appuyant sur eux, l'Administration Municipale pourrait demander à la Direction des Arts et des Lettres une augmentation sensible de la subvention et surtout des crédits pour la construction d'une nouvelle école.

DISTRIBUTION DES PRIX.

La Commission propose qu'une somme de 70.000 francs, égale à celle de l'an dernier, soit employée à l'attribution de bourses de voyage aux lauréats des différentes sections.

Le Directeur envisage d'organiser un voyage en Hollande. Sur proposition de M. MAUROIS, il étudiera avec la Société "Les Amis du Musée" la possibilité de louer un car et de faire ce voyage à frais communs, une partie du car étant réservée aux étudiants de la Société "Les Amis du Musée de Lille". A cet effet, l'Ecole utiliserait soit le crédit de 70.000 frs, soit une partie des subventions accordées à l'Ecole par différents groupements, pour récompenser les lauréats.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures.

L'Adjointe déléguée aux Beaux-Arts
Présidente de la Commission,
M. MARTINACHE.

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux-Arts,
DESRUMAUX.

ARCHIVES MUNICIPALES
106
28
LILLE

COMMISSION D'ADMINISTRATION
ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

ARCHIVES MUNICIPALES
LILLE

Procès verbal de la réunion du 10 Novembre 1954

Etaients présents :

Maître MARTINACHE, Adjoint délégué aux Beaux-Arts
M.M. BORREWATER. DOBBELAERE. Mlle DUBUISSON. FAVIER. MAUROIS.
MOLLET. THIBAUT. TRENTESAUX.
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole
M. BOSIER, Secrétaire

Etait excusé : M. le Recteur SOURIAU

La séance est ouverte à 15 heures, sous la Présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

M. BOSIER, donne lecture du procès verbal de la réunion du 9 Juin 1954 qui est adopté sans observation.

DISTRIBUTION DES PRIX

Il ressort du compte rendu de la Distribution des prix, que cette manifestation, bien que très largement subventionnée par des dons généreux, reste assez onéreuse. D'autre part, elle ne cadre plus avec l'évolution de l'enseignement artistique, qui tend à devenir un enseignement supérieur.

EFFECTIFS

Les effectifs après la rentrée, se maintiennent aux environs de 400 élèves. La répartition de ces effectifs a toutefois subi des modifications assez sensibles.

S'il y a moins d'élèves libres et d'élèves dans les cours du soir, il y a affluence dans tous les cours réguliers, car les élèves respectent maintenant les programmes qui les obligent à suivre tous les cours. Cette affluence a posé à la rentrée un problème assez difficile à résoudre. Les élèves ont été répartis en plusieurs groupes, ce qui permet à tous, de suivre un enseignement complet.

. . . / . . .

BI-CENTENAIRE DE L'ECOLE.

Le Directeur fait un compte rendu des travaux entrepris en liaison avec l'Association des Anciens Elèves et les différents services municipaux, pour la préparation de l'exposition du Bi-centenaire de l'Ecole. Il présente une esquisse provisoire du catalogue et de la répartition des emplacements. Il demande à être secondé dans cette tâche. Il espère pouvoir présenter en janvier prochain, une maquette définitive de l'exposition.

NOUVELLE ECOLE

La Commission étudie ensuite la rédaction d'un rapport programme sur la construction d'une nouvelle école. Ce rapport sera présenté à la Commission de l'Instruction Publique et soumis à l'Administration Municipale par l'Adjoint Délégué aux Beaux-Arts.

CASA VELASQUEZ

La Commission propose de soumettre à cette même Commission une lettre du Directeur de la Casa Vélasquez afin que les propositions qui y sont faites puissent être prises en considération.

La bourse étant prévue sur l'exercice 1954, il importe en effet, que des dispositions soient prévues dans la délibération municipale de nomination, pour permettre au pensionnaire qui séjournera en Espagne en 1955, de percevoir sans difficulté, la somme qui lui est accordée.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17H.45

L'Adjoint Délégué aux Beaux-Arts
Présidente de la Commission

Signé: Me. M. MARTINACHE.

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux-Arts

Signé: P. DESRUMAUX

COMMISSION D'ADMINISTRATION
ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Procès-verbal de la réunion du 2 mars 1955



Etaient présents :

Maître MARTINACHE, Adjointe déléguée aux Beaux-Arts

M. M. BORREWATER, DOBBELAERE, Mlle DUBUISSON, FAVIER, MAUROIS, MOLLET, THIBAUT.

M. DESRUFAUX, Directeur de l'Ecole

M. BOSIER, Secrétaire

Etaient excusés. : M. le Recteur SOURIAU et M. TRENTESAUX



La séance est ouverte à 15 heures, sous la Présidence de Maître MARTINACHE, Adjointe déléguée aux Beaux-Arts.

M. BOSIER, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 1954, qui est adopté sans observation.

BI-CENTENAIRE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Lors des réunions précédentes, Maître MARTINACHE, Présidente de la Commission avait demandé à l'Association des Anciens Elèves de prévoir et d'organiser les manifestations commémoratives du Bi-centenaire de l'Ecole des Beaux-arts et du Cinquantenaire de l'Ecole Régionale d'Architecture.

Sous réserve d'être aidée financièrement, l'Association avait accepté cette mission.

Pour réaliser le programme étudié par la Commission, plusieurs subventions avaient été sollicitées :

- 1^o) pour aménager le Musée
- 2^o) pour permettre aux élèves de l'Ecole de réaliser des travaux importants qui mettraient notre enseignement en valeur.
- 3^o) pour organiser une grande exposition rétrospective de l'enseignement artistique à Lille et recevoir de hautes personnalités du Ministère de l'Education Nationale et de la Direction des Arts et des Lettres.

Mais les différents crédits prévus pour 1955 ne peuvent être ouverts avant le vote du budget.

En conséquence, l'Association des Anciens Elèves ne peut percevoir les 3.050.000 francs qui lui avaient été réservés pour commander les travaux.

D'autre part, les manifestations étant prévues pour le 25 juin, il est urgent de prendre une décision et de faire les invitations officielles. Monsieur l'Inspecteur Général des Beaux-Arts ayant fait parvenir une subvention de l'Etat, demande à être fixé.

La Commission propose de solliciter une audience de Monsieur l'Adjoint faisant fonction de Maire, afin de lui exposer un programme restreint des manifestations envisagées et de lui demander les moyens de le réaliser avec le concours des services municipaux.

Les aménagements du Musée confiés récemment aux ateliers municipaux sont en cours.

. . . / . . .

Une partie des fournitures nécessaires pourrait être financée par le budget de l'Ecole.

L'Association des Anciens Elèves s'efforcera de régler le transport et l'assurance des oeuvres venant de Paris.

Il restera à déterminer les conditions de règlement des autres dépenses, notamment l'impression des affiches et du catalogue ainsi que l'organisation des manifestations officielles :

Séance solennelle de commémoration au Grand Théâtre, inauguration de l'exposition, demandes de patronages, invitations officielles, réceptions, etc....

La Commission estime que ces décisions doivent être prises par l'Administration Municipale avec le concours de ses services et sous le contrôle de l'Adjoint et du service des finances.

Maître MARTINACHE accepte ces propositions et accompagnera la délégation qui sollicitera les conseils et l'appui de Monsieur l'Adjoint faisant fonction de Maire.

Le Directeur présente ensuite à la Commission les maquettes de l'exposition, des affiches et du catalogue. Il est décidé de faire un catalogue distinct pour chacune des deux écoles et de rechercher les moyens de ne faire qu'une seule affiche.

CASA VELASQUEZ

La nomination de M. Pierre OLIVIER, désigné par la Commission pour bénéficier de la 1/2 bourse de séjour à la Casa Velasquez, n'ayant pu être ratifiée par le Conseil Municipal, le lauréat n'a pu partir pour Madrid. Entretemps, nous avons appris avec regret, la mort de Monsieur LEGENDRE, Directeur de la Casa, qui avait grandement facilité l'admission de notre pensionnaire. Ce décès va nous contraindre à faire de nouvelles démarches près de l'Académie des Beaux-Arts pour l'acceptation de notre candidat. La question du transfert de fonds en Espagne n'étant pas résolue, la Commission suggère de demander si l'Académie des Beaux-Arts pourrait éventuellement s'en charger.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE

Un arrêté du Maire doit fixer prochainement le montant du Grand Prix 1955 à 50.000 francs. Sur proposition du Directeur, la Commission accepte d'attribuer ce prix dans la section d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.15

L'Adjoint délégué aux Beaux-Arts
Présidente de la Commission,

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux-Arts,

Maître M. MARTINACHE.

P. DESRUMAUX.

COMMISSION D'ADMINISTRATION
ÉT DE SURVEILLANCE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS



Procès verbal de la réunion du 27 avril 1955



Etaient présents :

Maître MARTINACHE, Adjoint délégué aux Beaux-Arts
Monsieur le Recteur SOURIAU, M. M. BORREWATER, Mlle DUBUISSON,
FAVIER, MAURCIS, NOLIET, TRIBAULT, TRENTESAUX.

M. DESRUMLUX, Directeur de l'École

M. BOSIER, Secrétaire

Absent : M. DOBBELAIRE

En attendant l'arrivée de Maître MARTINACHE, Monsieur le Recteur SOURIAU, préside la séance ouverte à 16 heures.

M. BOSIER donne lecture du procès-verbal de la réunion du 2 mars 1955 qui est adopté sans observation. Il donne également lecture des décisions prises par la Commission Municipale de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

BI-CENTENAIRE DE L'ÉCOLE

L'Association des Anciens Elèves de l'École des Beaux-Arts, n'ayant pu obtenir le règlement de la subvention prévue pour les manifestations, se trouve dans l'impossibilité d'engager les dépenses nécessaires et urgentes.

En conséquence, la Commission propose qu'une délibération du Conseil municipal affecte le montant de la subvention, soit 3.050.000 francs, à un compte "Bi-centenaire de l'École des Beaux-Arts" afin que les bons de commande puissent être établis au plus tôt.

L'Association des Anciens Elèves continuera cependant à apporter son concours le plus dévoué à la réalisation des projets.

Le Comité a obtenu le prêt d'œuvres très intéressantes et les artistes ont répondu avec beaucoup d'enthousiasme à l'appel qui leur avait été adressé. Le succès dépasse donc dès à présent toutes les prévisions.

Les travaux en cours au Musée sont en bonne voie. Il faudrait prévoir un éclairage d'appoint. Le Directeur devra envisager avec les services municipaux, les possibilités de l'assurer.

... / ...

Le Directeur présente les propositions des imprimeurs consultés pour l'impression des catalogues.

La Commission retient celles de Monsieur SAUTAI, pour 1.500 catalogues sur beau papier et fait un choix des oeuvres à reproduire. Elle établit la liste des oeuvres conservées à la mairie et qu'il faudra emprunter.

La partie officielle des manifestations n'a pu jusqu'à présent être organisée. Dès que possible, Maître MARTINACHE fera connaître les dispositions envisagées par Monsieur le Maire en ce qui concerne les patronages, la cérémonie de commémoration du bi-centenaire, la préface du catalogue, les réceptions officielles, l'inauguration de l'Exposition.

Il semble que la projection du film sur l'Ecole des Beaux-Arts trouvera difficilement sa place dans ces manifestations.

DISTRIBUTION DES PRIX

En raison des manifestations prévues fin juin et des difficultés actuelles, il faut renoncer à faire cette année une distribution de prix. Mais dans la mesure du possible, il faudra attribuer les récompenses habituelles et notamment les bourses de voyages.

Dans ces conditions, le Directeur demande que la somme de 70.000 francs ordinairement réservée à cette dépense, soit portée à 90.000 francs afin de pouvoir accorder des récompenses dans tous les cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H.

L'Adjoint Délégué aux Beaux-Arts
Présidente de la Commission

Signé : M^e L. MARTINACHE.

Le Directeur
de l'Ecole des Beaux-Arts.

Signé : P. DESRUVAUX